

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
De la Commune de FLEAC

Nombre de conseillers en exercice: 26 - présents: 20 - votants: 23 dont 3 pouvoirs	Dûment convoqué, le Conseil Municipal de la Ville de FLEAC s'est réuni en session ORDINAIRE , à la mairie de FLEAC le lundi 16 décembre 2024 sous la Présidence de Mme Hélène GINGAST, Maire.
---	---

Date de la convocation du Conseil municipal : le 10/12/2024

PRESENTS :

Mmes GINGAST, CHAUVEAU, AUDRA, BEL, DESACHY, BADALIAN, CHEMINADE, JUIN, PLAIN, RANIVOALISON, VASLIN,

MM. DAVIAUX, FREMINET, CALANDRAUD, CHAUVAUD, GUINET, LAGARDE, LOJEWski, NICOLAS, SOGUEL

ABSENTS EXCUSES :

MM. LABROUSSE, MORIN, MOUHICA et Mmes LAINE, DIABY et GOMES DA COSTA

POUVOIRS : De M. LABROUSSE à Mme CHAUVEAU

De Mme LAINÉ à Mme GINGAST

De M. MOUHICA à M. CALANDRAUD

SECRETAIRE DE SEANCE : Sébastien CHAUVAUD

Délibération : 2024-12-06

Finances - Décision modificative budgétaire n°5 (Budget principal)

Rapporteur : Hélène GINGAST

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2024-03-08 du 25 mars 2024 adoptant le budget primitif pour l'année 2024,

Vu les délibérations du conseil municipal du 24/06/2024, 08/07/2024, 21/10/2024 et 18/11/2024 adoptant les décisions modificatives 1/2024, 2/2024, 3/2024 et 04/2024 du budget principal,

Considérant la nécessité de procéder à des écritures comptables concernant le budget principal de la Commune,

Considérant la nécessité de prendre en compte dans les écritures comptables du budget principal des besoins nouveaux,

AR Prefecture

016-211601380-20241216-DCM202412_06-DE
Reçu le 17/12/2024
Publié le 17/12/2024

Il est proposé de modifier le BP 2024 pour le budget principal de la Commune comme suit,

En investissement :

- Ajustement de la dépense pour l'achat de cavurnes
- Ajustement de la dépense du restaurant scolaire pour achat d'une éplucheuse

EN INVESTISSEMENT					
Sens / Section	Op. / ART.	Objet	BP 2024 + DM.1 à 4	DM.5	TOTAL après DM
DI	347 / 21316	Cimetière / Constructions équipements du cimetière	21 420,00 €	-2 700,00 €	18 720,00 €
DI	315 / 2188	Restaurant scolaire / Autres immobilisations corporelles	5 000,00 €	2 700,00 €	7 700,00 €
Sous-total Dépenses d'investissement				00,00 €	
Sous-total de la section d'investissement				0,00 €	

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir entendu l'exposé de Madame le rapporteur,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés par 23 voix pour, zéro contre et aucune abstention, DECIDE :

- **D'APPROUVER** la proposition ci-dessus exposée de modification du budget principal n°05-2024,
- **D'AUTORISER** Madame le Maire, à signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

Fait et délibéré à FLEAC, le 16 décembre 2024

Pour copie conforme,
Le Maire,
Hélène GINGAST

Certifiée exécutoire compte tenu de :

Transmission à la préfecture le: 17 DEC. 2024

Réception du: 17 DEC. 2024

Mise en ligne le: 17 DEC. 2024

Le Maire, Hélène GINGAST